

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1811

Artikel: TSR-RSR : la "fusion" n'est pas nécessaire : d'autres configurations sont envisageables et notamment pour l'Internet
Autor: Schöni Bartoli, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013804>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'histoire d'amour sino-helvétique

Pas de fausse note sur la voie du libre échange bilatéral tous azimuts

Albert Tille (31 janvier 2009)

Rien que du bonheur à Berne lors de la rencontre entre le premier ministre chinois et quatre membres du Conseil fédéral! Les manifestants tibétains ont été fermement tenus à l'écart du Palais fédéral. Ils n'ont pas pu nuire à la quiétude du visiteur. Visiblement satisfait, Wen Jiabao s'est félicité d'une rencontre entre de vieux amis et de bons partenaires. Il appuie son amie la Suisse dans son désir de participer aux travaux du G-20 pour redéfinir les règles du jeu de la finance mondiale. Notre gouvernement a donc su caresser son hôte dans le sens du poil. Pas une information n'a filtré sur un éventuel rappel au respect des droits de l'homme par la Chine, comme ce fut le cas lors de la visite du président Jiang Zemin en 1999. Au prix de ce renoncement, la rencontre est une réussite pour notre diplomatie commerciale.

Le nouvel accord sur la protection des investissements signé lors de la rencontre à Berne est essentiel pour les quelques 300 entreprises

suisse implantées en Chine. Des mécanismes efficaces sont indispensables pour défendre la propriété privée, et notamment le rapatriement des bénéfices dans les relations avec cette (ancienne) puissance communiste. Mais un tel accord n'a rien d'exceptionnel. La Suisse en a conclu de similaires avec pas moins de 120 pays. L'avancée est, en revanche, plus spectaculaire avec la mise à l'étude d'un accord de libre échange. La Suisse entend s'ouvrir entièrement à «l'invasion» des produits chinois bon marché. Mais le risque est calculé. La Suisse a pratiquement abandonné la production de textiles et autres biens de consommation de masse. Elle n'a pas d'industrie automobile. Rien, ou presque, de ce qu'exporte la Chine ne menace la production helvétique. Mais jusqu'à quand? La technologie chinoise progresse rapidement. Pas de crainte, et vraisemblablement pour longtemps, pour notre agriculture comme ce fut le cas lorsque la Suisse flirtait avec les Etats-Unis ou le Brésil (DP

1720). La Suisse a tout intérêt, en revanche, à faciliter ses exportations dans ce grand marché en pleine croissance de 1,3 milliards de consommateurs. La Chine n'a pas grand-chose à gagner avec l'accès au petit marché helvétique déjà largement ouvert aux produits industriels. Elle peut en revanche tirer profit de l'ouverture d'une tête de pont libre-échangiste en Europe.

Berne a conclu récemment des accords de libre échange avec le Canada, l'Egypte, la Colombie. Elle devrait en signer un ces prochains mois avec le Japon. Elle étudie un rapprochement analogue avec l'Inde, la Russie et maintenant la Chine. La Suisse ne craint donc pas de s'écarter des accords multilatéraux de l'OMC garantis par des arbitrages internationaux pour tester le face-à-face avec des partenaires bien plus gros qu'elle. Elle risque, en cas de conflit commercial, de prendre la mesure du déséquilibre des forces. Les histoires d'amour ne finissent pas toujours bien.

TSR-RSR : la «fusion» n'est pas nécessaire

D'autres configurations sont envisageables et notamment pour l'Internet

Daniel Schöni Bartoli (30 janvier 2009)

La perspective d'une fusion (plus précisément nommée «convergence») des activités de la TSR et de la RSR fait des vagues avant même que les

détails du projet soient connus. Les magistrats vaudois Pascal Broulis et Daniel Brélaz en ont profité pour amener la question sur le terrain de la

localisation des activités et le Grand Conseil vaudois vient d'en faire de même, en prenant position à l'unanimité. Mais au-delà des questions d'ancrage

dans les deux grandes agglomérations romandes, quels sont les enjeux de cette discussion?

A la lecture d'une interview du directeur de la TSR, Gilles Marchand, il apparaît que son intention est de réaliser des économies dans certains secteurs pour les affecter aux programmes. L'espoir du groupe de pilotage qui prépare une proposition qui sera soumise fin avril au conseil de la RTSR, puis par la suite au conseil d'administration national, est de rationaliser une partie de la gestion, notamment en gérant en commun les finances et les ressources humaines.

Mais ce que Gilles Marchand ne dit pas, c'est qu'il craint pour l'actuelle clé de répartition de la redevance qui est favorable aux médias romands. En effet, l'impulsion de départ vient de la SSR qui fait pression à la baisse sur les coûts. Selon L'Hebdo, les économies prévues seraient de 6 à 10%. Mais, en réalité, rien ne prouve qu'associer deux structures passablement différentes permettra les économies espérées et d'autres expériences ont déjà montré

par le passé les difficultés entraînées par des structures de plus grande dimension. On peut s'attendre à ce qu'il ne soit pas évident du tout de trouver les synergies entre des activités qui ont un rythme passablement différent. L'intérêt économique du projet reste assurément à démontrer et les économies attendues ne seront probablement pas toutes au rendez-vous.

L'enjeu a donc bien deux dimensions: une question liée à la localisation des activités et celles de la réunion juridique et/ou financière des structures. Cependant, on pourrait aussi très bien imaginer des collaborations accrues, mais sans fusion. Un site Internet pourrait être géré en commun et il pourrait en aller de même pour d'autres activités, ce que les technologies actuelles permettraient aisément. Parce qu'au-delà des économies envisagées et de la perspectives du site Internet commun, on peine à trouver des motifs impératifs de «convergence» qui emportent la conviction.

Au contraire, les inconvénients apparaissent en pleine lumière. Le regroupement des trois activités médiatiques

(télévision, radiodiffusion et Internet) dans la même entité est grosse de risques pour la diversité de l'information dans un marché aussi restreint que le marché suisse romand. De plus, l'existence de deux structures qui ne sont pas de tailles égales doit inciter à la prudence, car le risque de voir l'une d'elles absorbée progressivement par l'autre est bien réel.

Cela dit, il ne faudrait pas pour autant se cantonner dans un refus de principe: une collaboration active entre les deux médias, à l'heure où Internet brouille les frontières entre médias, peut constituer un réel avantage (lorsque même des journaux proposent des vidéos sur leurs sites). Mais une collaboration accrue n'implique pas forcément un regroupement et on pourrait très bien imaginer que la TSR et la RSR se dotent d'un site Internet commun qui permettrait de fait l'éclosion d'un troisième média. A une émulation traditionnelle entre la télévision et la radio viendrait s'ajouter une troisième équipe. Et c'est la qualité et la diversité de l'information qui pourraient en bénéficier.